

Quotient ressources à
l'envoi du dossier

Numéro allocataire

DEMANDE PRET DEPANNAGE

IMPORTANT

DANS LA LIMITE DU MONTANT DE L'AIDE MAXIMALE FIXÉE

Nom et Prénom de Monsieur :

Date de naissance : Nationalité :

Profession de Monsieur : Employeur :

Nom et Prénom de Madame :

Date de naissance : Nationalité :

Profession de Madame : Employeur :

* Situation familiale : ☐ Mariage ☐ Divorce ☐ Vie maritale ☐ Veuvage ☐ Séparation ☐ Célibataire

Depuis le : (* Cocher la case correspondant à votre situation)

Adresse :

..... Tél. :

Adresse électronique :@

Sollicitent un prêt de € remboursable en mois (24 mensualités maximum).

(1 550€ maximum en 24 mensualités maximum/ mensualité minimum de 15€).

Payable au créancier (joindre le relevé d'identité bancaire) et **destiné à régler des frais**

- ☐ D'entretien ou de réparation d'un véhicule nécessaire au travail, à la recherche d'un emploi ou une formation
- ☐ Particuliers engagés pour la scolarité des enfants
- ☐ Liés à certains événements intervenant dans la famille du demandeur (hospitalisation, obsèques, incendie...)
- ☐ Situation d'attente d'indemnisation par Pôle Emploi
- ☐ Impayés de loyer et charges ne relevant pas d'un dispositif départemental (FDSL...)

A Le

Signature et cachet obligatoires du tuteur,
si les prestations familiales sont versées à l'U.D.A.F.O.
Nom et Prénom du tuteur

Signature de la famille,

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire dont le destinataire est la Caisse d'Allocations familiales. Cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du Directeur de la caisse d'Allocations familiales qui verse les prestations.

06/2025



Enfants et/ou autres personnes au foyer

	NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE		NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE
1			6		
2			7		
3			8		
4			9		
5			10		

Naissance attendue pour le

Renseignements sur vos revenus

(Inscrire les ressources **MENSUELLES** actuelles mais ne pas indiquer les prestations familiales)

NATURE	MONSIEUR	MADAME	AUTRE PERSONNE
• Salaires (<i>indiquer le net imposable et non le net perçu</i>)			
• Indemnités chômage			
• Indemnités journalières			
• Pension alimentaire ou autres pensions			
• Autres ressources (à préciser) :			
TOTAUX			

A compléter impérativement

Avez-vous déposé ou envisagez-vous de déposer un dossier auprès de la Commission de Surendettement à la Banque de France ? oui ☐ non ☐

Avez-vous bénéficié d'une Procédure de Rétablissement Personnel ? oui ☐ non ☐

Si oui à quelle date ?

☐ Je reconnais être informé(e) que l'aide financière individuelle sera versée directement au tiers fournisseur ou créancier

Renseignements sur la demande

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**JOINDRE LE JUSTIFICATIF CONCERNANT L'OBJET DE LA DEMANDE
LIRE ATTENTIVEMENT LE REGLEMENT CI-JOINT**

06/2025



REGLEMENT PRET DEPANNAGE

- **OBJECTIF**

Aider ponctuellement des familles confrontées à des frais imprévus occasionnés par des circonstances exceptionnelles.

- **BÉNÉFICIAIRES**

Familles allocataires ressortissantes du régime général (y compris les agents de l'Etat, de la Poste, de la Sncf, de la Ratp, de France Télécom, des industries électriques et gazières et les artisans ruraux) qui :

- Soit ont déclaré une première grossesse (à compter du 7ème mois de grossesse) et sont bénéficiaires de l'Aah, du Rsa ou de la Prime d'activité
- Soit ouvrent droit à une prestation familiale légale au sens de l'article L 511-1 du Code de la Sécurité Sociale
- Soit bénéficient de l'Aide Personnalisée au Logement (Apl), de l'Allocation aux Adultes Handicapés (Aah), du Revenu de Solidarité Active (Rsa) ou de la Prime d'activité et assument la charge effective et permanente d'un enfant de moins de 21 ans au sens des prestations familiales.

Le droit est ouvert aux allocataires en situation de garde alternée.

- **CONDITIONS D'ATTRIBUTION**

La famille doit avoir un quotient familial compris entre 500€ (plancher) et 1 000€ (plafond), calculé sur la moyenne des ressources des 3 mois précédant la demande (sans prise en compte des éventuelles primes versées sur ces 3 mois).

Ce quotient est ainsi déterminé :

1/3 des ressources des 3 mois précédents + les prestations familiales mensuelles
(Aides au logement comprises)

2 parts (2 parents ou parent isolé) + ½ part supplémentaire par enfant à charge + ½ part supplémentaire
Pour les familles de 3 enfants ou plus + ½ part pour chaque enfant handicapé à charge

- **MONTANT DE L'AIDE**

L'aide est accordée sous forme de prêt sans intérêt, d'un montant de 150€ à 1 550€, remboursable en 24 mensualités.

- **CUMUL POSSIBLE**

L'aide peut se cumuler avec deux autres prêts de nature différente.

- **MODALITES DE VERSEMENT**

Le versement de l'aide est effectué en une fois, en priorité au créancier, dès réception :

- ✓ Du contrat de prêt signé par la famille,
- ✓ Du justificatif concernant l'objet de la demande d'aide.

- **CONDITIONS DE REMBOURSEMENT**

Le prêt peut être remboursé en 24 mensualités maximum. La première échéance est fixée au deuxième mois suivant le versement du prêt (montant minimum des mensualités fixé à 15€).

A titre exceptionnel, le remboursement du prêt pourra se faire en 36 mois.

- **PIECES A FOURNIR**

- ✓ Ressources du foyer des 3 derniers mois (y compris pension alimentaire éventuelle)
- ✓ Justificatif concernant l'objet de la demande d'aide
- ✓ Le relevé d'identité bancaire du créancier